

La vie au SSTRN

- > **Une organisation structurée**
Certification niveau 3 (AFNOR SPEC 2217) en 2025. Méthodologie projet à tous les étages. Amélioration continue compatible ISO 9001.
- > **Un service engagé et responsable**
Engagé dans une démarche RSE globale, le SSTRN est labellisé THQSE® niveau argent. Acteur sur son territoire, il développe de nombreux partenariats et collaborations.
- > **Une organisation participative**
La participation collective est l'ADN du SSTRN. Dans la construction de l'organisation, du projet de service ou des projets de prévention, le travail en groupe permet la participation des salariés. Au sein du comité de direction, les réflexions et décisions sont partagées avec des représentants des salariés.
- > **Une politique sociale engagée**
La principale richesse du SSTRN, c'est son capital humain. Du développement des compétences à l'accompagnement des carrières, le SSTRN porte une politique sociale ambitieuse tournée vers l'équité, l'éthique et la qualité des rapports humains.
- > **Un environnement moderne et dynamique**
Les centres SSTRN sont récents régulièrement modernisés. Le bassin économique nantais, en Loire-Atlantique entre métropole, littoral et vignoble, est un territoire reconnu pour sa qualité de vie et son attractivité économique.

Rejoignez-nous !

Si vous souhaitez en savoir plus, si vous désirez faire un stage ou proposer votre candidature, contactez-nous !



- 14 centres de proximité en Loire-Atlantique
- + 24 000 entreprises accompagnées
- + 302 000 salariés suivis
- ~ 400 collaborateurs



Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



toute la prévention sur
sstrn.fr/suivez-nous



Assistant médical

Un soutien essentiel, au cœur de la prévention.

Assistant médical, c'est quoi son rôle ?

L'assistant médical **assiste les professionnels de santé** (médecins du travail et infirmiers santé-travail) dans le suivi individuel de la santé des salariés.

Au quotidien, il veille au **bon déroulement des consultations**. Il accueille les salariés, met à jour leurs dossiers et, si besoin, assure les tests de biométrie.

Après le passage chez le médecin ou l'infirmier, il assure la suite administrative (avis, attestations, courriers...). Il est également en lien avec les adhérents, en présentiel comme par téléphone.

Un appui essentiel, pour que chaque visite se déroule dans les meilleures conditions.

Ce que j'aime dans mon métier, c'est de me sentir pleinement impliqué dans une mission humaine, au service de la santé et du bien-être au travail.

Ses missions



- **Accueillir et assurer le suivi administratif des salariés et des adhérents** : gestion des appels et du courrier, planification des visites médicales, mise à jour des dossiers, suivi des absences et annulations.
- **Assister les visites** en réalisant la biométrie (visiotest, audiotest) et en effectuant les prévisites infirmières.

Selon le profil et l'évolution, il peut se voir confier des missions complémentaires.

- **Réaliser des examens approfondis** (EFR, audio cabine...) et assurer leur suivi administratif.
- **Accueillir les entreprises adhérentes**, leur présenter l'équipe santé travail et le catalogue de prestations, les accompagner dans leurs premières démarches.
- **Former et accompagner** les nouveaux assistants médicaux à la réglementation en santé au travail et aux examens complémentaires.
- **Assurer** la mise à jour des compétences des assistants médicaux en poste.

Vivre son métier



Soutenir l'équipe de prévention

- L'assistant médical est au cœur de l'équipe santé travail, composée d'1 à 3 médecins du travail (dont un médecin manager), 1 à 3 infirmiers santé-travail, des assistants médicaux, un conseiller en prévention et un assistant santé sécurité travail (ASST).



Au-delà de la pratique individuelle

- Échange avec ses pairs lors de réunions métiers et de temps collectifs.
- Participe à des groupes de travail internes.
- Bénéficie de formations régulières pour maintenir et actualiser ses compétences.



Environnement de travail

- Un métier majoritairement sédentaire, avec des déplacements ponctuels en entreprise selon les besoins du service.
- Un métier en évolution avec la digitalisation et les nouvelles organisations de travail qui transforment les pratiques et les outils au quotidien.



Rémunération et avantages sociaux

- Une progression salariale garantie grâce à une grille de salaires et une prime d'ancienneté.
- De nombreux avantages sociaux : accompagnement des mobilités, primes vacances, télétravail possible...



BON À SAVOIR

Travailler au SSTRN, c'est être entouré de vrais moyens pour une communication active, des partenariats utiles, des projets de prévention, des animations collectives innovantes, un support informatique réactif... et une direction opérationnelle de prévention en soutien des équipes.

Compétences

- **Très bonne organisation** : savoir prioriser les tâches, gérer les imprévus.
- **Sens de la discrétion** : respect du secret médical et professionnel.
- **Sens du service et écoute** : comprendre les demandes des salariés et des adhérents, les transmettre aux bons interlocuteurs.
- **Proactivité et adaptation** : prendre des initiatives et s'adapter rapidement aux nouvelles procédures et changements.
- **Maîtrise des outils informatiques** : savoir utiliser efficacement les logiciels nécessaires au suivi administratif.

Assistant médical volant



Au SSTRN, certains assistants médicaux occupent un poste volant. **Ils sont rattachés à une équipe et à un secteur, mais ne sont pas affectés à un centre unique et interviennent, selon les besoins, dans les 14 centres du service.** Ils sont également rattachés à la direction opérationnelle de prévention (DOP), qui coordonne leurs interventions.

Ce rôle demande polyvalence et adaptabilité :

l'assistant doit maîtriser l'ensemble des missions pour être rapidement opérationnel sur chaque site. C'est un poste idéal pour les profils qui aiment bouger et vivre un quotidien varié.

Formation

Pour exercer le métier d'assistant médical,

un diplôme de secrétaire médical (ou un équivalent) reconnu est obligatoire, quelle que soit l'expérience préalable dans le secteur de la santé !

Plusieurs voies permettent d'y accéder :

- **Bac technologique ST2S** complété par une formation spécialisée.
- **BTS SP3S**
- **S2MS Secrétaire médical et médico-social** Formation à distance accessible dès la 3^e, sans condition de diplôme.
- **CQP Assistant médical** Formation courte menant à une certification professionnelle, idéale pour les personnes en reconversion ou souhaitant se former rapidement.



**Guérir, c'est bien.
Prévenir, c'est mieux !**

Envie d'un métier utile et concret ?

La prévention, c'est œuvrer ensemble pour le bien et la santé de tous... avant qu'il ne soit trop tard !